



## Travaux rénovation et entreprise

Par **vall**, le **06/03/2014** à **15:43**

J'ai signé un devis pour faire des travaux à mon domicile.

Non finis et malfaçons.

L'entreprise utilise une adresse non déclarée (sur devis, facture et lettres).

J'ai acheté un extrait k-bis qui comporte une seule adresse, le siège de l'entreprise. Lorsque j'écris à ce siège, les lettres recommandées reviennent avec la mention : destinataire inconnu à l'adresse.

A t-il le droit de ne pas déclarer sa nouvelle adresse et de ce fait, d'exercer ?

Merci d'avance.

Par **louison123**, le **06/03/2014** à **17:11**

Il faut demander une attestation d'assurance RC décennale pour les travaux.

Par **volvert.**, le **10/03/2014** à **09:28**

Ayant tout perdu à cause d'un accident de circulation je croule sous des dettes et cette situation s'est empiré avec les faux prêteurs, je me suis fait avoir plusieurs fois par ces indécents mais je ne me suis pas découragé vu ma situation, alors j'ai contacté Mr GOBERT celui dont tout le monde parle sur les forums. Mr Gobert m'a fait suivre des procédures sécurisées pour nous deux et 72 heures après j'ai fini par avoir les 25000€. Si vous avez besoin d'un prêt honnête, sérieux et fiable voici son mail: [scgobert@hotmail.fr](mailto:scgobert@hotmail.fr)